

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 juillet 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
ent
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Cécile DELATTRE, secrétaires

Procurat
ion(s) :

Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Olivier BITZ ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF, Madame Catherine GREIGERT ayant donné pouvoir à Monsieur Marcel BAUER, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF

Excusé(s) :

Monsieur Mathieu CAHN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Rapporteur :

Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2018/204 - 74030 - Aménagement de l'espace rural **Rénovation pastorale et reconquête des paysages - Proposition** **d'attribution de subventions**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes :

- à la Commune de Russ, une subvention de 20 720 € pour des travaux de rénovation pastorale évalués à 51 800 € (secteurs Schwarzbach et Marbrière),
- à la Commune de Saulxures, une subvention de 17 220 € pour des travaux de rénovation pastorale évalués à 43 050 € (secteurs Vert Pré et Le Palais),
- à la Commune de Neuviller-la-Roche, une subvention de 4 011,20 € pour des travaux de rénovation pastorale évalués à 10 028 € (secteur Neugouttes).

Les subventions seront versées au fur et à mesure de l'avancement des travaux, au vu des factures acquittées produites ou d'un état des dépenses certifié.

La Commission Permanente du Conseil Départemental décide par ailleurs, pour ces trois subventions, de déroger à la règle de caducité prévue à l'article 1.7.2 du règlement financier du Département pour les subventions d'investissement et de fixer un délai de quatre ans à compter de la décision d'attribution de subvention pour réaliser les travaux et fournir les états de dépenses et la demande de solde. La règle fixée à l'article 1.7.1 du règlement financier (caducité si aucun état de dépenses n'a été envoyé dans les deux ans) reste applicable.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180709-lmc1118568-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 12/07/18